

Cette jolie randonnée s'ouvre sur la simplicité de la vie à la campagne : le son des cloches, le chant d'un grillon, la douceur du paysage.

DESCRIPTIF PAS-A-PAS

- 1 De l'école, monter au village. Laisser le centre à gauche en continuant par la rue de la Tour vers les Cléments. Passer près d'une grosse maison avec tourelle. Au carrefour, prendre à droite chemin des Iles, puis bifurquer à gauche chemin des Cléments. Traverser le hameau, puis descendre par un chemin, franchir un ruisseau et rejoindre le lieu-dit "Les Ayes" (alt. 240m).
- 2 S'avancer sur la route à droite presque à plat. Environ 50 m après la traversée du ruisseau, suivre le chemin s'élevant à gauche. En haut, prendre la route à gauche.
- 3 Juste avant la ferme, descendre par un sentier à gauche. Au débouché sur un chemin, continuer à droite (passer devant un ancien moulin) et rejoindre une route. Aller à gauche, puis encore à gauche chemin des Acacias. La petite route monte raide ; dépasser la dernière maison pour atteindre le carrefour "Les Mas" (alt. 240m).
- 4 Continuer à gauche et s'élever en sous-bois et pâturages. Déboucher au champ du Sabot. Filer tout droit jusqu'au croisement de "Chaperon" (alt. 340m).
- 5 Monter à droite puis prendre à gauche, sur la crête. Au réservoir, continuer vers le sud en restant sur le haut du coteau. Longer des champs cultivés avant d'arriver à l'intersection "La Crête-de-Baret" (alt. 400m). Poursuivre encore sur 300 m environ pour redescendre vers "Col Alexandre" (alt. 387m).
- 6 Virer à gauche en direction de Jaillans. Descendre en sous-bois puis en bordure de champ. Retrouver le goudron au niveau d'une maison. Emprunter le premier chemin à droite, puis la route en face sur 200 m.
- 7 Au croisement "Serne" (alt. 272m), monter par un chemin à droite. Couper la route et prendre le chemin herbeux qui descend dans la combe pour remonter en face. Par la route à gauche, traverser un hameau et revenir à Jaillans en passant devant l'église.

L'Église Sainte Marie

L'Église Sainte-Marie fut construite au XIIème siècle par les moines bénédictins de Montmajour. La légende dit que le seigneur local promit de construire une église à l'endroit où serait abbatue la bête féroce, la Jaille, qui terrorisait la population. Inscrite à l'inventaire des Monuments historiques en 1926, l'église est un bel exemple d'art roman. Excepté le la façade occidentale et quelques chapelles latérales, l'ensemble est homogène. Elle a conservé de remarquables chapiteaux : l'un reprend le thème de Daniel aux lions ; sur un autre, au motif végétal est gravée l'inscription « Ego sum via veritas et vita » (je suis le chemin, la vérité et la vie) issue de l'évangile selon Saint Jean.

Réalisation : Département de la Drôme - Service ESN - 05/2023 / Textes : CDRP 26 / © photo : Maire de Jaillans



- LA
DRO
ME -
LE DÉPARTEMENT

VALENCE ROMANS TOURISME

LES CRÊTES DE BARET



-  Jaillans
-  9.3 km
-  220 m
-  2h 49mn

Assez facile

LES BONS PLANS A PIED

Office de Valence Romans Tourisme
à Valence : 04 75 44 90 40
www.valenceromanstourisme.com



 **112**


SURICATE
REPRESENTANT FRANÇAIS

SIGNALER UN PROBLÈME
www.valence-romans-tourisme.com


LE TRI + FACILE

Partir avec la carte IGN est vivement recommandé. Prévoir eau et nourriture et des vêtements adaptés à la marche. Prévoir sa sortie en fonction de son niveau et de la météo.



Départ : Parking de l'école.

Balissage : 

Effort :



Assez facile

Technicité :

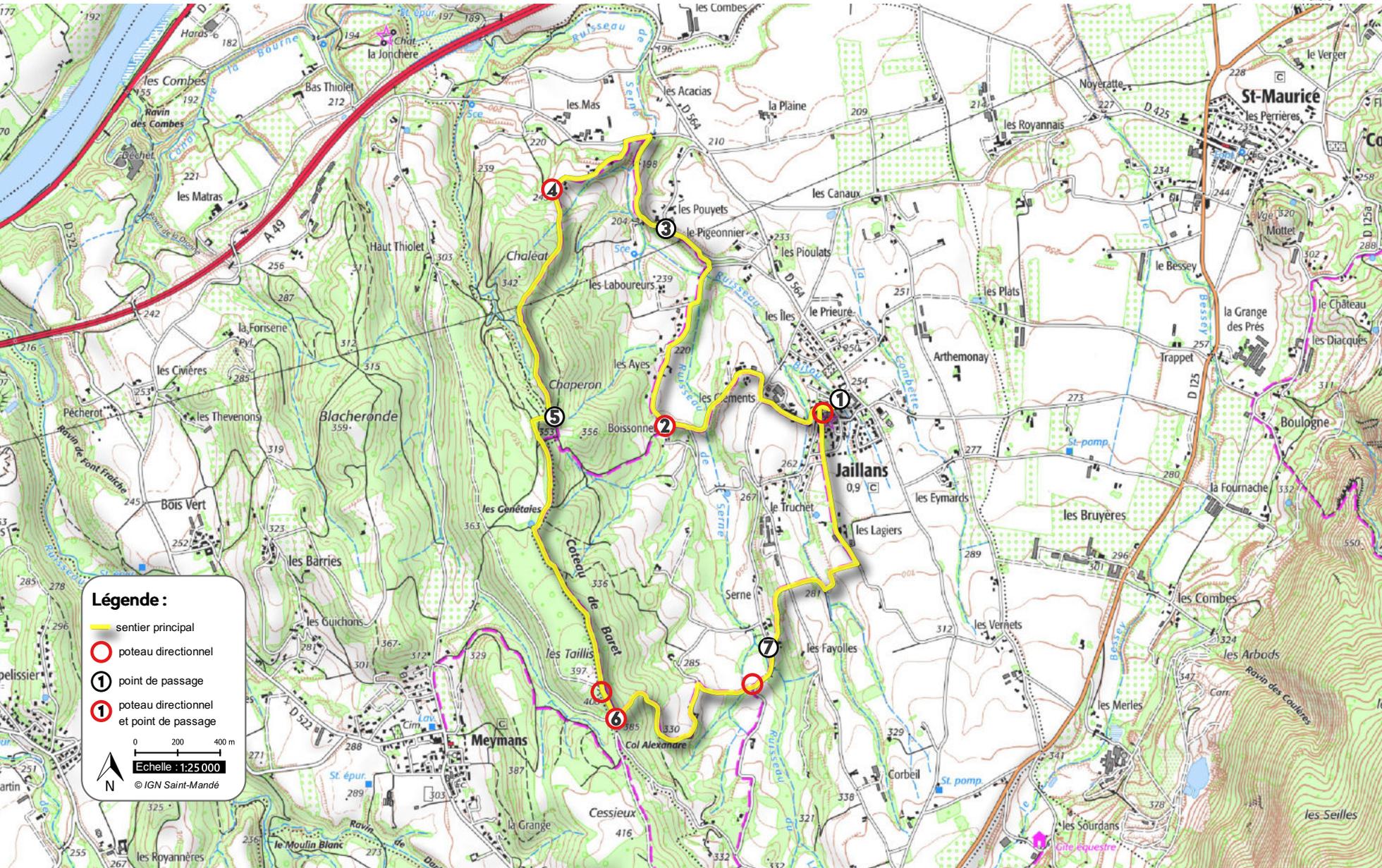


Facile

Risque :



Faible



Légende :

-  sentier principal
-  poteau directionnel
-  point de passage
-  poteau directionnel et point de passage

0 200 400 m
Echelle : 1:25 000
© IGN Saint-Mandé